

Les limites de la relativité

Le bouleversement des parités monétaires aurait dû entraîner des détournements dans les échanges de marchandises. Un changement de rapport de 40 % entre deux devises est d'une telle amplitude qu'il dépasse la marge habituelle de bénéfice. Avec 40 %, vous pouvez frapper le concurrent en dessous de son prix de revient, c'est-à-dire en dessous de la ceinture.

En fait, les distorsions dans le trafic commercial ne sont pas très sensibles. Et, en sens contraire des prévisions, les pays à monnaie haute connaissent une forte expansion des exportations; les carnets de commandes sont mieux garnis qu'avant la réévaluation.

Quelle explication ?

On pourrait affirmer que les conquêtes commerciales à l'échelle du monde ne dépendent pas uniquement des prix; il y a la qualité, la technicité, qui donnent à des articles chers l'attrait de la rareté; il y a l'efficacité du réseau de distribution; la souplesse du marché n'est donc pas telle qu'il puisse enregistrer avec finesse les variations de prix.

Mais cette explication n'est que limitée; elle fait comprendre la résistance des fournisseurs traditionnels, elle n'apporte pas les raisons du progrès généralisé de l'économie industrielle occidentale. L'explication profonde tient à l'accélération de l'inflation. Les pays industriels se situent aujourd'hui entre 8 et 10 % de taux d'inflation. Et l'on n'est pas loin de passer de la phase trottante à la phase galopante.

La caractéristique actuelle, qui retient l'attention de tous les observateurs, est la hausse exceptionnelle de certaines matières premières. Après la hausse du prix du sol, ou de l'or, c'est celle de la laine, c'est celle du blé, c'est celle du cuivre, etc. On ne saurait prétendre que la pénurie, dans tous ces secteurs à la fois, a surgi d'un coup, d'un seul. Ces hausses sont les signes caractéristiques, non d'une raréfaction, mais de la phase aiguë de l'in-

flation, c'est-à-dire de la fuite devant la monnaie. Faut-il le démontrer par un dessin ?

Si à la fin de l'année, un stock acquiert une valeur supplémentaire de 20 % par le seul fait de sa conservation, il vaut la peine d'acheter. La hausse des prix accélérée justifie l'achat de valeurs réelles. Mais quand ces achats ont eu lieu, il devient nécessaire que leurs détenteurs poussent à la hausse pour obtenir leur prise de bénéfice.

C'est un renversement profond de la mentalité commerciale; tout, jusqu'à maintenant, était basé sur l'accélération des ventes, la rapidité de la rotation des stocks; un stock était assimilé à de l'argent immobilisé et non renté; il était synonyme d'intérêts intercalaires. A partir du moment où le stock, par son immobilité, produit non des intérêts négatifs, mais des intérêts positifs, l'économie libérale doit être considérée comme au bord de la crise.

Nous n'en sommes pas loin.

Car on ne peut plus, à partir de cette phase, se reposer sur la relativité des hausses; hausse chez soi, hausse chez le voisin, indexation; on ne peut plus croire que des hausses généralisées sont une forme de stabilité. A partir du moment où, non plus une monnaie isolée, mais « la » monnaie est fuie, la faillite des échanges est en vue.

Bien que l'appel isolé puisse paraître vain et vaniteux, il faut demander avec force la mise en place d'une politique internationale, qui permette d'éviter la course à l'abîme ou des mesures socialement insupportables de déflation.

A. G.

Au sommaire : Le Portugal au Comptoir suisse — La défense nationale suisse disséquée par un officier de carrière — Chronique fribourgeoise — La grande bouffe de Ringler — La semaine dans les kiosques alémaniques — Le carnet de Jean-Louis Cornuz.

Domaine public

J.A. 1000 Lausanne

Hebdomadaire romand
No 239 6 septembre 1973
Dixième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 33 francs
jusqu'à fin 1973 : 14 francs

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 1047
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :

Eric Baier
Rudolf Berner
Jean-Claude Favez

239

Le stand du Portugal au Comptoir Suisse comme si vous y étiez

A Lausanne, au pavillon d'honneur du Comptoir suisse 1973, « le vrai visage actuel de la production portugaise : meubles, chaussures, vêtements, céramique, liège, marbre, alimentation, coutellerie, artisanats, verrerie, plus des vins exceptionnels ».

Certes, peu nombreux seront ceux qui auront l'occasion de voir ces reflets enchanteurs (ci-dessus énumérés d'après les affichettes officielles, à peine visibles, à vrai dire, à côté des écrans mobilisés par « 24 Heures ») de l'économie d'un pays qui, menant de front trois guerres en Afrique, est le plus sous-développé d'Europe avec un PNB (1970) par tête de 510 dollars : les mouvements de protestation contre la présence du régime de M. Caetano à Beaulieu auront bien sûr convaincu le public d'éviter ce secteur du Comptoir suisse. Pour satisfaire la curiosité des lecteurs de DP, et leur permettre d'avoir une vue générale de la foire lausannoise sans déroger à leurs principes, nos reporters se sont glissés dans le pavillon portugais avant l'ouverture officielle. Leur attention, contrairement à nos prévisions, a été moins attirée

Premier panneau : Le credo fraternel de Salazar, revu par M. Caetano

Le Portugal est devenu la bête noire de l'Europe qui l'accuse de racisme et de colonialisme. Qu'en est-il en réalité ? Quelques réponses de M. Caetano (que l'on trouvera par ailleurs dans son livre « Evolution sans Révolution » paru chez Fayard à Paris, 1972)¹ :

« Nous avons maintes fois expliqué qu'en Afrique nous n'avons dominé aucune nation, ni opprimé aucune culture. Nous avons maintes fois prouvé

par le « vrai visage actuel de la production portugaise » que par trois gigantesques panneaux explicatifs couvrant les murs du pavillon et décrivant la politique actuelle du régime de Lisbonne. Nous reproduisons ci-dessous les principaux passages de ces documents destinés à compléter la vision partielle du Portugal qu'auraient pu acquérir les visiteurs du Palais de Beaulieu en lisant leurs journaux habituels. Une dépêche de l'agence France-Presse du 1er septembre ne faisait-elle pas état d'une interview de M. Marcello Caetano, premier ministre portugais, au quotidien allemand « Die Welt » dans laquelle l'homme fort de Lisbonne reconnaissait que des « excès » avaient été commis dans le village mozambiquais de Chowola ? Il est vrai que M. Caetano précisait ensuite sur sa lancée que les mouvements de libération du Mozambique et de l'Angola n'avaient rien de « spontané » et qu'ils seraient depuis longtemps « hors de combat » s'ils n'étaient pas équipés et entraînés par la Chine et s'ils ne bénéficiaient pas de bases dans les pays voisins.

que nous avons créé des sociétés ouvertes, tolérantes, sans discrimination raciale : là se déroule la plus généreuse, la plus fraternelle des expériences de vies communes, en milieu tropical, dans la ligne de ce que nous avons accompli et qu'on peut voir au Brésil. » (1971).

« Car ce n'est pas en quelques dizaines d'années que les populations africaines du sud de l'équateur pourront rattraper des siècles de retard sur la civilisation contemporaine. Deux, trois générations peut-être, devront payer le douloureux tribut qu'exige toute transition, avant que les Africains,

même s'ils découvrent des formules originales et personnelles d'intégration dans le monde moderne, puissent prendre leur place dans l'époque où nous vivons. » (1960).

« Car il faut que l'on sache de quoi on parle : veut-on — ou non — conserver ce qu'il y a d'essentiel dans la civilisation dans laquelle nous vivons, et qui a créé des valeurs qui demeurent la fierté de l'humanité ?

» Si l'on croit en cette essence de civilisation que l'Europe, laborieusement, a conçue et répandue pendant des millénaires, est-on — ou non — disposé à lutter pour elle ? Tout le problème est là. Parce que, dans l'affirmative, qui veut la fin doit vouloir les moyens » (1971).

« La présence portugaise n'est pas impérialiste, en ce sens qu'elle ne constitue pas un moyen de domination raciale et d'exploitation économique. Quand nous parlons d'« Empire », nous voulons seulement dire : « communauté de peuples ». Nous coexistons, nous ne subjuguons pas. Certes, nous pratiquons, en ce qui concerne les populations indigènes d'Afrique, un système paternaliste de gouvernement et d'administration, mais ce paternalisme signifie implicitement l'affection, la solidarité humaine, la communion chrétienne. J'ai expliqué maintes fois déjà que ce comportement s'explique par l'instinct d'une race qui, depuis cinq siècles et aux quatre coins du monde a affaire aux peuples les plus exotiques et divers, bien plus que par une doctrine de colonisation » (1956).

Deuxième panneau : La bénédiction de l'Eglise catholique

On a pu lire la circulaire de Mgr. Custodio Alvim Pereira, archevêque du Lourenço Marques, circulaire destinée à être lue dans toutes les églises et séminaires du Mozambique :

« 1. L'indépendance est sans importance pour le bien-être de l'homme. Elle peut être bonne, si les conditions justes sont présentes (les conditions

¹ Voir aussi la documentation réunie par l'Action Portugal Afrique australe (case postale 63, 1211 Genève 28),

culturelles n'existent pas encore au Mozambique).

» 2. Tant que ces conditions ne sont pas en processus de réalisation, participer à des mouvements pour l'indépendance signifie agir contre la nature.

» 3. Même si ces conditions existaient, la Métropole a le droit de s'opposer à l'indépendance si les libertés et droits de l'homme sont respectés, et si elle (la Métropole) pourvoit au bien-être, au progrès civil et religieux de tous.

» 4. Tous les mouvements qui utilisent la violence (terroristes) sont contre la loi naturelle, parce que l'indépendance, si on doit admettre qu'elle soit bonne, doit être obtenue par des moyens pacifiques.

» 5. Si le mouvement est terroriste, le clergé est tenu en bonne conscience, non seulement de s'abstenir d'y participer, mais aussi de le combattre. Cette obligation découle de la nature de sa mission (comme conducteur religieux).

» 6. Même si le mouvement est pacifique, le clergé doit s'abstenir d'y participer, pour pouvoir avoir de l'influence spirituelle sur tous. Le (Pasteur) Supérieur de l'Eglise peut imposer cette abstention, il l'impose maintenant pour Lourenço Marques.

» 7. Les peuples indigènes d'Afrique ont l'obligation de remercier les colonialistes pour tous les bienfaits qu'ils reçoivent d'eux.

» 8. Ceux qui ont reçu une éducation ont pour tâche de conduire ceux qui ont moins d'éducation hors de toutes illusions d'indépendance.

» 9. Les mouvements d'indépendance actuels portent pour ainsi dire tous la marque de révolte et de communisme; il n'y a pas de raison en eux; par conséquent il ne nous est pas permis de soutenir ces mouvements. La doctrine du Saint-Siège est tout à fait claire en ce qui concerne le communisme athée et révolutionnaire.

» La grande révolution est celle de l'Évangile.

» 10. Le slogan « L'Afrique aux Africains » est une monstruosité philosophique et un défi à la civilisation chrétienne; car les événements d'aujourd'hui nous enseignent que ce sont le commu-

nisme et l'islam qui désirent imposer leur civilisation aux Africains. »

Saisit-on bien les liens entre l'Eglise et l'Etat qu'une telle proclamation suppose ? Deux citations du président Caetano aideront à préciser ce point :

« Il est certain que, dans le cas de l'Afrique, il y a des différences fondamentales entre notre présence et celle d'autres pays. Alors que le territoire portugais s'agrandissait, naturellement, d'abord par la conquête des territoires du sud de la Métropole, puis de la découverte et le peuplement des Iles Atlantique, et de là, par la découverte des terres nouvelles à travers le monde, l'intention profonde n'était pas exclusivement, ni même au premier chef, économique. Il n'était que de servir Dieu.

» (...) De ce fait, ces terres nouvelles devinrent en même temps et tout naturellement portugaises et chrétiennes » (1969).

« Impérialistes nous, qui nous contentons dans des territoires qu'on a toujours connus portugais ? Colonialistes nous, qui donnons sans compter

Troisième panneau :

La Croix et l'Épée pour étendre la Foi et l'Empire

La circulaire N° 3 du Haut commandement portugais concernant le traitement des « combattants de la liberté » capturés a été divulguée :

« Suivant la pratique militaire, un combattant qui est fait prisonnier sans uniforme doit être fusillé. Il est important de faire des prisonniers, car ils peuvent donner des renseignements utiles et c'est la raison pour laquelle nous ne devons pas les fusiller tout de suite (...) Le combattant doit être officiellement interrogé. Tous, sans exception, devront nous dire qui est leur chef, quels sont leurs camarades habituels, leurs subordonnés et la région où ils opèrent. Nous obtiendrons ainsi des renseignements qui nous aideront à découvrir la base d'opération et la détruire. Nous serions inefficaces et irresponsables si nous n'obtenions pas d'un combattant les renseignements désirés. Le prisonnier doit avoir la possibilité de donner vo-

notre sang et nos biens pour servir les intérêts de l'outre-mer ? Racistes nous, qui avons toujours eu la conscience très chrétienne de la fraternité humaine; nous qui pendant des siècles, avons été la risée de ceux qui, aujourd'hui, nous accusent de racisme, parce que sans aucun préjugé, nous vivions avec les peuples exotiques et mêlions notre sang au leur ? » (1971).

L'évêque Gouveia (Mozambique) a du reste parfaitement mis cette doctrine en pratique :

« Du moment que, pour le Portugal, coloniser c'est avant tout évangéliser, l'importance des Missions dans les colonies portugaises saute aux yeux. Je dirai plus : on ne peut concevoir le Portugal avec ses colonies, sans Missions civilisatrices catholiques. Ce sont elles qui, à l'aide de la doctrine et de la morale de l'Évangile, forment dans les colonies portugaises une âme identique à l'âme nationale, modelée selon les principes de la civilisation catholique, qui est la civilisation portugaise. »

lontairement des renseignements, mais s'il refuse de le faire, des méthodes plus efficaces devront être utilisées pour le persuader rapidement de coopérer. Il sera ensuite fusillé, comme le veut la pratique militaire. »

Divulgués aussi les objectifs de la guerre chimique menée outre-mer :

« Réduire au minimum la couverture d'arbres des forêts pour augmenter la visibilité des forces aériennes et empêcher ainsi la construction de villages et de postes nationalistes dans certaines régions stratégiques; détruire les plantations des combattants et des populations pour les forcer à abandonner les régions libérées, polluées et contaminées, en capitulant ou en se réfugiant dans des zones plus accessibles aux forces portugaises. »

● SUITE ET FIN DU TEXTE AU VERSO

● LE STAND DU PORTUGAL (suite)

Sur la conduite des opérations militaires et leur enjeu, M. Caetano est catégorique :

« L'évolution économique et sociale des provinces, le progrès de leurs populations, l'élargissement de leur autonomie, doivent suivre sans fléchir, mais ne peuvent se faire que dans un climat de sécurité que seule peut garantir la présence de nos troupes... » (1969).

« La liberté et l'indépendance des pays d'Europe occidentale se jouent non seulement en Europe,

mais en Afrique. C'est pour cela que nous devons défendre la Guinée. Dans notre propre intérêt, certes, mais aussi dans l'intérêt de l'Europe et même des Amériques. » (1968).

« Il faut encore souligner ce qui, d'ailleurs, est évident : si l'Afrique est perdue pour l'Occident, l'encercllement stratégique se resserrera, les océans Atlantique et Indien échapperont à tout contrôle, de grandes réserves de matières premières se trouveront hors d'atteinte, sans parler de la disparition d'importants marchés potentiels. » (1960).

Ces libérateurs « manipulés par Pékin »

En guise de conclusion à ce « reportage », les mouvements de libération manipulés, selon M. Caetano, par la Chine et les pays de l'Est :

— *Angola* : MPLA (Mouvement populaire de libération de l'Angola) le plus ancien mouvement, dirigé par Aghostino Neto, et FNLA (Front national de libération de l'Angola) dirigé par Roberto Holden. Ces deux mouvements ont un commandement unifié depuis 1972.

UNITA (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola) créée en 1966, dirigée par Jonas Savimbi.

Chacun de ces mouvements affirme avoir libéré une partie importante du territoire.

— *Mozambique* : FRELIMO (Frente de Liberação du Mozambique) fondé et dirigé par Eduardo Mondlane (assassiné à Dar-es-Salan en 1969), actuellement dirigé par Samora Machel. Affirme avoir libéré un quart du territoire.

— *Guinée-Bissau* : PAIGC (Parti africain de l'indépendance de la Guinée et du Cap Vert) dirigé par Amilcar Cabral. A libéré les deux tiers du territoire. Cabral allait proclamer l'indépendance lorsqu'il fut assassiné en janvier 1973 à Conakry.

LA SEMAINE DANS LES KIOSQUES ALÉMANIQUES

L'AZ, une marchandise au rebut

La parole est aujourd'hui (comme hier) à la « base ». Veut-on vraiment en Suisse allemande d'un quotidien socialiste, voire d'un quotidien de gauche ? Tout en interpellant le Conseil fédéral, pressé d'accorder une subvention aux journaux d'opinion, le parti socialiste zurichois tirait vendredi passé la leçon du naufrage de l'AZ et protestait de sa volonté de sauver la presse de gauche dans un communiqué sans ambiguïté (rappelez qu'un congrès sur ce sujet avait été envisagé depuis deux ans et qu'il n'a jamais été convoqué).

Mais il y a loin des déclarations d'intention (collaboration avec les syndicats dans un système de journal faitier, nouvelle coordination, participation rédactionnelle accrue à la gestion) à la réalité de la presse d'opinion. Le puissant UDC, ex-PAB, bernois le sait bien, qui perdait sa tribune traditionnelle, la « Neue Berner Zeitung », cette année encore, et qui sur la base de cet échec déconseillait ces derniers jours, dans un service de presse aux accents tristement ironiques, au Conseil fédéral de s'engager dans l'« aventure hasardeuse » du subventionnement de l'AZ.

Et en fait le poids politique de la chaîne des quotidiens socialistes suisses-allemands (Zurich et Oberland zurichois, Arbon, Winterthour, Saint-Gall, Schaffhouse, Bâle, Olten et Aarau) n'a pas pesé bien lourd dans la décision des Imprimeries

coopératives zurichoises de cesser de soutenir « Zurcher AZ », et par là même de mettre en danger toutes les éditions cantonales de l'AZ, tributaires des pages communes élaborées par la rédaction centrale et des apports publicitaires négociés pour l'ensemble des publications de la chaîne.

C'est d'une marchandise qu'il a été question dans les délibérations du conseil d'administration des Imprimeries coopératives, une marchandise qui se vendait de plus en plus mal (1 million de déficit prévu pour 1973, davantage pour 1974), une marchandise qui ne représentait pas plus de 20 % du chiffre d'affaires des imprimeries (malgré cet excellent tirage de départ de 50 000 exemplaires). Et la décision est tombée sans appel, sur simple consultation du bilan commercial. La loi, des chiffres, devant laquelle, ni une assemblée générale, ni une rédaction, pourtant protégée par une convention collective stricte sur ce point, ne pèsent bien lourd, elles qui, ni l'une ni l'autre, n'ont été consultées ni averties.

Ces problèmes de gestion seront, à n'en pas douter, au centre des futures négociations si une formule (contribution automatique des membres du parti socialiste zurichois ? quotidien ou feuille périodique distribuée à tout le parti socialiste ? maintien d'un hebdomadaire ?) vient à être trouvée, dans l'enthousiasme général, pour sauver l'AZ.

Pour l'heure, seule la « Tagwacht » échappe au désastre et reste ainsi le dernier « pilier » de la presse socialiste d'outre-Sarine : il est trop tôt pour dire si telle ou telle édition cantonale de l'AZ échappera à la disparition, même si en Argovie ou à Soleure on se montre résolument optimiste.

Ce sujet important a largement alimenté les colonnes de la presse suisse allemande cette semaine. A noter tout de même un écho de la « National Zeitung » signalant que le nom du procureur de l'Etat de Vaud Heim a été prononcé pour le poste de procureur général de la Confédération.

La politique de sécurité et de défense de la Suisse de la pénombre au débat public

Un débat important va s'engager sur l'ensemble de la politique de sécurité et de défense, qui, en dépit des apparences, restera de nature essentiellement politique, même dans le domaine militaire. Un débat dont M. Gnaegi, chef du Département militaire, a donné l'une des clefs en présentant il y a peu le « rapport sur la politique de sécurité de la Suisse », appelé également « conception générale de la défense ». Ce document, dont on connaissait à l'avance les grandes lignes générales, devra être analysé en détail.

L'armée restera donc l'un des piliers de la défense dans la politique nationale de sécurité. Et la définition de cette dernière ira probablement de pair avec une révision de la conception de la défense militaire adoptée en juin 1966 par les autorités fédérales. Ce réexamen a été annoncé dans les « Grandes lignes de la politique gouvernementale pendant la législature 1971-1975 ». Le chef du Département militaire s'est fait l'écho de cette volonté d'apporter progressivement à l'organisation des troupes et à la conception de 1966 les complé-

ments nécessaires. Plus prudent, le chef de l'EMG, le colonel Vischer, a souligné que cette conception conservait encore toute sa valeur aux yeux de la Commission de défense militaire comme à ceux du Conseil fédéral, mais il a reconnu aussi que les difficultés rencontrées dans l'acquisition d'un avion de combat rendait pour le moins nécessaire une révision des idées de 1966 sur le plan de la guerre aérienne.

Il n'est pas facile, dans un pays qui tire orgueil de son armée de milice, d'obtenir non seulement des informations, mais même des définitions claires des problèmes de la défense. Le secret est de règle, qui ne vise pas seulement l'étranger. On retrouve dans le confidentialisme militaire ce mélange de paternalisme patricien, de vanité intellectuelle et de solidarité professionnelle par quoi se caractérise la classe politique suisse.

Certes il existe des revues spécialisées. Mais elles abordent plus facilement des questions techniques, et de détail, que des aspects fondamentaux. Les livres bien informés consacrés aux problèmes militaires suisses ne sont donc

pas nombreux. Encore moins les ouvrages écrits par des officiers de carrière.

Cela suffirait déjà pour attirer l'attention sur l'étude que l'ancien colonel commandant de corps Alfred Ernst a fait paraître, il y a deux ans, sous le titre « Die Konzeption der schweizerischen Landesverteidigung 1815-1966 »*. Mais il y a plus. Car l'auteur a délibérément centré l'essentiel de l'ouvrage sur la controverse des années 50 à 60 qui aboutit à l'adoption du message de juin 1966. Acteur important de cette controverse, au courant de tous les « secrets militaires », ardent défenseur des idées qui devaient finalement triompher, il a su garder cependant une objectivité à laquelle ses adversaires d'alors ont rendu hommage. Si bien que ce livre, qui pourrait paraître extrêmement technique au premier abord, prend aujourd'hui un poids particulier, étant donné la valeur politique que revêt en cette matière la connaissance objective des faits et des définitions.

* Frauenfeld, Verlag Huber, 1972, 480 p., Fr. 38.—.

Un officier de carrière dissèque notre « défense nationale »

« Une conception, écrit Alfred Ernst en définissant son sujet, est la représentation du but de la défense nationale, de la nature et de la mesure de la conduite de la guerre et de la structure de l'instrument de combat. » Dans ce sens, notre défense nationale n'a été l'objet d'aucune controverse fondamentale de 1815 aux approches de la Seconde guerre mondiale. Seule paraît possible, surtout avant 1914, une guerre de mouvement. Seule paraît nécessaire, sous l'influence allemande après 1870, la volonté de ne pas limiter par des plans préalables la capacité créatrice du futur commandant en chef. Seul paraît souhaitable un esprit offensif pour porter à l'ennemi des coups

sensibles, voire décisifs. Et les querelles, parfois violentes, qui divisèrent les spécialistes, portèrent avant tout sur des points de matériel, d'instruction ou d'organisation de l'armée, mais rarement sur les aspects stratégiques, opératifs et tactiques de la défense nationale. A l'exception peut-être de quelques critiques qui, à la veille de la Seconde guerre mondiale, soulignaient le fossé qui séparait l'instrument de combat des conceptions alors dominantes.

La création du Réduit alpin auquel restera attaché le nom de Guisan devait précisément permettre de combler ce fossé et de ramener à la réalité les théoriciens militaires. Mais l'abandon du Plateau,

avec le potentiel humain et économique du pays, crée également un malaise, auquel Guisan ne reste pas insensible.

Les leçons de la Seconde guerre mondiale, l'évolution des techniques militaires, mais aussi le coût croissant des armements, rendent ainsi peu à peu inévitable, dès 1946, la recherche d'une conception de la défense nationale, quelle qu'aient été les réticences des autorités et des officiers de carrière. Une recherche d'ailleurs qui ne sera pas exempte de violentes controverses.

Très sommairement résumée, la querelle opposera, non sans beaucoup d'ambiguïté dans l'usage des termes déjà, les partisans d'une défense sur

zone (Raumverteidigung) aux officiers qui, influencés par les doctrines de l'OTAN, souhaitent voir triompher le principe d'une défense mobile (Mobile Defence).

Les premiers veulent canaliser l'adversaire sur des axes de pénétration où il se heurtera aux positions défensives préparées à l'avance. Ils mettent donc l'accent avant tout sur le combat d'infanterie appuyée par les chars et l'aviation pour retarder et user l'adversaire, colmater les brèches, gagner du temps par une défensive qui n'exclut d'ailleurs pas des opérations offensives.

Les seconds poursuivent un but plus ambitieux en cherchant à porter à l'ennemi des coups destructeurs, après l'avoir attiré au centre du dispositif envisagé. Dans ce cas, l'infanterie mène un combat défensif, le rôle offensif principal étant dévolu à l'aviation et aux blindés qui doivent, comme Napoléon l'avait déjà compris avec les armes de son époque, posséder, sur un point au moins du territoire, la supériorité afin de remporter la victoire.

Aux environs de 1950, les partisans d'une défense sur zone l'emportent sur ceux qui réclament une « Mobile Defence » comme sur les défenseurs d'autres doctrines, combat de retardement, guérilla avec des forces régulières ou encore défense le long d'un dispositif cohérent (digue). L'organisation des troupes de 1951 consacre cette victoire, tout en faisant sa place à l'offensive locale entre des points d'appui.

Le coup de force de Chaudet

Malgré ce compromis, la dispute rebondit brusquement en 1955. Moins au fait des doctrines militaires que son prédécesseur, mais mieux assuré politiquement, le nouveau chef du Département militaire, Paul Chaudet, se laisse gagner à la cause de la défense mobile. Les partisans de cette dernière, peu satisfaits malgré tout des décisions des années 50, voient dans l'apparition des armes atomiques tactiques une confirmation éclatante de leurs idées et ils parviennent à convaincre

les membres de la Commission de défense nationale. La controverse sera d'autant plus violente que le chef du Département militaire engage très tôt publiquement son prestige en faveur de la défense mobile, et entend interdire aux officiers qui restent attachés à la défense sur zone de faire campagne dans ce sens auprès des conseils législatifs et de l'opinion publique. Mais il ne parviendra pas à empêcher tout à fait que l'armée, après avoir été — pour le citer — la grande muette, ne devienne maintenant la grande bavarde.

Seulement la nouvelle conception exige beaucoup de chars et d'avions. Conscients du coût de leur doctrine, les partisans de la défense mobile vont donc sous-estimer systématiquement les besoins nouveaux en matériel. Moins aveugle, le Conseil fédéral couvre cependant le chef du Département militaire en adoptant en juin 1960 le message qui définit la nouvelle conception — en fait polyvalente — de la défense militaire. Mais le scandale qui éclate quatre ans plus tard au moment de l'acquisition des Mirage rend désormais insurmontable la contradiction qui s'est créée entre la théorie et l'instrument chargé de l'appliquer. Avec une flotte aérienne de 36 Mirage, la défense mobile devient tout simplement inapplicable.

C'est la conclusion que tire de la crise le Parlement en invitant le Conseil fédéral à réviser la conception de la défense nationale. Ce sera chose faite dans le message de juin 1966. Cette conception, pour citer ici le chef de l'EMG, « prévoit donc nettement une défense de zone, dans laquelle le centre de gravité est du ressort de l'infanterie. Cette dernière, par une défense agressive, combat dans des points d'appui préparés et renforcés ainsi que dans des positions de barrage. Toutes les autres troupes : les mécanisées, celles de l'artillerie, de l'aviation et de la défense contre avions, ainsi que celles du génie, n'ont pas d'autre but que d'appuyer avec succès ce combat de l'infanterie et de le faire durer. »

La querelle des années 60 a donc porté sur des problèmes fondamentaux non seulement militaires

(le but de l'engagement est-il de détruire ou de retarder l'ennemi par exemple), mais politiques aussi comme la liberté d'expression et surtout la relation qui doit exister entre le but recherché et les moyens disponibles.

Depuis 1966, la réflexion sur la défense nationale s'est poursuivie et élargie. Plus clairement que jamais, comme Alfred Ernst le souligne à la fin de son ouvrage, la stratégie actuelle de la Suisse est alignée sur la défense de la neutralité, puis de l'indépendance et de l'intégrité territoriale du pays. Il s'agit donc avant tout d'empêcher la guerre. Et cela non seulement par des moyens militaires, qui doivent dissuader un adversaire possible d'attaquer, mais aussi en prévenant les conflits par un effort qui s'inscrit dans un contexte de paix.

Défense et illustration de la conception de 1966

La conception de la défense militaire qui doit guider, elle, l'engagement des troupes pour le cas où l'ennemi tenterait malgré tout d'envahir le territoire national est l'objet, depuis 1966, de doutes et de critiques, sur sa nécessité d'une part, sur son efficacité ensuite, eu égard par exemple aux guerres du Vietnam et du Moyen-Orient, sur son opportunité enfin. Mais malgré la nécessité d'une politique de sécurité nationale, malgré les difficultés financières et politiques nouvelles, Alfred Ernst reste fidèle aux idées pour lesquelles il s'est tant battu. Sans nier que bien d'autres solutions puissent être envisagées, acquérir par exemple des armes atomiques tactiques, donner la priorité à la défense civile, revenir à la défense mobile, ou au contraire adopter la guérilla avec des forces régulières, il conclut cependant à la nécessité de maintenir et d'améliorer encore la doctrine de 1966, notamment sur le plan de l'organisation de l'armée, qui constitue une solution adaptée à nos besoins et à nos possibilités et qui garantit contre les excès de la sophistication, coûteuse sur le plan matériel comme sur celui de la théorie.

Un moindre mal, auquel il faut cependant s'attaquer

Mis à part certains chapitres, comme celui de l'aviation, la conception de 1966 paraît donc bien constituer un tout cohérent et solide. Mais ce document réaliste permet aussi de freiner toute politique qui viserait à transférer à l'intérieur d'une stratégie de défense générale la priorité du domaine militaire au domaine civil. Grâce à elle en partie, l'armée reste non pas l'un des piliers de la défense, à côté de la protection civile, de la diplomatie, de l'aide au Tiers Monde, notamment, mais le pilier autour duquel s'organise, en fonction d'une définition toujours militaire des dangers qui menacent l'indépendance nationale, un ensemble politique que l'on baptise commodément de défense générale. Et même si les dépenses militaires, qui représentaient en 1950 le 30,9 % des dépenses fédérales n'en constituent plus en 1973 que le 20,3 %, la priorité budgétaire n'en reste pas moins, et de loin, à l'instrument militaire.

Le rapport de la Commission d'études des questions de stratégie (commission Schmid) l'a éga-

lement prouvé. Dans la recherche d'une stratégie de sécurité nationale, il ne sera pas facile de dé-militariser la réflexion des autorités et les réflexes de l'opinion publique. Ainsi le chef du Département militaire n'affirmait-il pas, en conclusion de sa récente allocution consacrée à la conception de défense générale devant la Société suisse des officiers, que « l'objectif essentiel et le plus élevé vers lequel doivent tendre nos efforts est, à mon avis, le renforcement des vertus militaires de notre peuple » ?

En l'état actuel de la situation internationale et intérieure, la conception de 1966 représente un moindre mal. L'étude de l'ancien colonel commandant de corps Alfred Ernst nous le rappelle opportunément. Il convient donc pour l'instant d'y enfermer avec leur vanité professionnelle et leurs exigences financières tous nos Cassandre et nos va-t-en-guerre. Mais en même temps de s'attaquer, hors de toute référence à une doctrine militaire quelconque, aux problèmes politiques fondamentaux que pose une conception de la sécurité nationale fondée sur la recherche permanente de la paix par la prévention des conflits de toute nature.

Dans l'ensemble, mes compagnons (et moi-même) étaient fort satisfaits des soins reçus, mais avouaient cependant que M. Schwarzenbach n'avait pas « tout tort » ! Imperméables à leur propre expérience, étonnant miracle ! Car enfin, sans ces « étrangers », ils n'auraient apparemment pas pu être soignés !

Autre point de vue sur la même question : « Mais non ! m'a dit un médecin de mes amis. Ils auraient été soignés tout aussi bien, et ce sont eux qui ont raison et vous qui vous trompez. Ces étrangers ne sont pas là, parce que nous manquons de médecins suisses, mais simplement parce que certains grands « patrons » préfèrent un assistant espagnol ou irakien ou africain, qui leur amè-

nera une riche clientèle étrangère, à un modeste assistant vaudois... »

N'y connaissant rien, je suis sans défense contre de tels arguments. Tout de même, les infirmières, les filles de salles ?

Après l'opération, un moment d'inquiétude : sur les radios, j'avais compté dix-huit vis ; on m'a remis, dans un petit sac en plastique, quatorze vis... En avait-on oublié quatre dans ma jambe ?

Je me suis dit : « Le chirurgien est un Noir, c'est-à-dire un ressortissant du Tiers Monde, c'est-à-dire d'un pays vraisemblablement sous-développé... Il est peu probable qu'on ait eu le loisir de remplacer dans les programmes scolaires de là-bas l'arithmétique élémentaire par la « créativité »... Je puis donc raisonnablement espérer qu'il aura bien compté... »

Il avait bien compté !

A propos de ces vis, très brillantes, très propres dans leur petit sac de plastique transparent, il m'est venu une idée :

On fabrique des bombes à billes ; il doit être possible de fabriquer des bombes à vis... Ce qui nous permettrait de combiner nos actions « Croix-Rouge » (qui nous tiennent à cœur, n'est-il pas vrai ?) avec l'exportation des armes, à laquelle la majorité d'entre nous reste attachée, en toute neutralité. Nous exporterions *des vis*, qui pourraient être utilisées indifféremment pour meubler des bombes ou pour restaurer des membres fracturés. Selon leurs besoins, nos clients choisiraient l'une ou l'autre de ces deux possibilités et nous n'aurions pas à le savoir. Seraient ainsi conciliés notre vocation spirituelle et nos intérêts matériels, d'une manière aussi satisfaisante pour la raison que pour le cœur — qu'en pensez-vous ?

J. C.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Ces étrangers qui prennent soin de nous

J'ai passé une partie de mes vacances à l'hôpital, afin de faire retirer de ma jambe droite dix-huit vis qui s'y trouvaient, suite de la fâcheuse idée que j'avais eue d'aller me jeter sous un train avec mon auto, voici deux ans.

Le chirurgien était un Noir, son assistant un Espagnol... Des deux infirmières qui s'occupaient plus particulièrement de la chambre où je me trouvais en compagnie de sept autres patients, l'une était Yougoslave et l'autre Australienne...

Collège Saint-Michel : l'héritage du Père Canisius

Les élèves du collège Saint-Michel sont sur le point de regagner leurs classes, alors qu'on attend précisément une décision du Tribunal fédéral à propos de l'exclusion du collège, intervenue en mai passé, des deux lycéens Benedetto et Christoph.

Rappelons brièvement les faits : les deux élèves auraient injurié leur professeur de grec en contestant la notation d'un travail d'une manière assez peu académique et ironique. Leurs protestations écrites, violentes en la forme, en appelaient « au bon Dieu lui-même », et concluaient par ce mot d'ordre : « Paix aux bancs, guerre à la chaire ».

Les pédagogues raisonnables n'ont jamais compris pourquoi, dans cette affaire, des sanctions aussi sévères étaient tombées. Le Tribunal fédéral jugera-t-il en l'espèce qu'il y a nettement eu abus ou excès de pouvoir d'appréciation ? Il devrait d'abord statuer sur la demande de mesure provisionnelle qui a été déposée par les recourants, à savoir l'organisation en septembre d'une session extraordinaire d'examens de baccalauréat.

Mais derrière ce cas finalement très particulier, c'est toute la question des méthodes d'enseignement au Collège qui vient se poser. Au long d'un récent article dans un journal bernois, le professeur J. Keller, qui a enseigné un temps au collège fribourgeois, rappelait à juste titre que le Collège fut longtemps un des hauts lieux d'enseignement de la doctrine catholique la plus ferme, à l'abri des influences extérieures, dans la conscience absolue de sa mission spécifique, et comptant dans son corps enseignant de très fortes personnalités.

Aujourd'hui, malgré les pieux efforts du Recteur Bise et au grand dam de la société fribourgeoise bien pensante, la vieille institution scolaire craque et se fissure sous les assauts répétés d'une minorité d'élèves qui s'en prennent à la tradition.

L'athéisme est pourtant toléré de fait depuis longtemps aussi bien chez les professeurs que chez les élèves, pourvu qu'il se tienne dans des limites discrètes. Ce qu'on cherche surtout à défendre, c'est l'image d'un Collège religieux, c'est l'apparence extérieure, alors que l'on sait pertinemment que la réalité interne s'est modifiée.

Ainsi, par exemple, lorsqu'est lancée la pétition pour la liberté religieuse au Collège, on commence par s'effrayer publiquement des sourdes menées d'activistes, pour reconnaître finalement, ainsi que le fait le Département de l'instruction publique, que les élèves de plus de seize ans qui désirent être dispensés de l'enseignement religieux, n'ont pas à s'inscrire officiellement au Collège comme « sans confession », mais qu'une simple lettre de leur part suffit.

Entre l'institution telle qu'elle est rêvée par certains nostalgiques, et la réalité quotidienne des

élèves et des professeurs, il s'est effectivement creusé un fossé. Plusieurs pédagogues désireraient introduire de l'intérieur une réforme nécessaire. Pour cela, il faudrait renoncer, et notamment pendant l'année qui s'ouvre, à mener d'importantes opérations de répression qui ne frappent qu'une minorité de boucs émissaires, et ceci au nom d'une image de marque dépassée.

N.B. — A méditer, par exemple, ces deux articles d'un règlement qui ne date pourtant que de 1968 : Art. 20 : « La lecture et l'introduction de livres, de journaux, d'écrits contraires à la religion, à la morale ou à l'ordre social (souligné par la rédaction) sont interdites ».

Art. 23 : « Hors du Collège, l'élève ne peut s'affilier à une société sans avoir obtenu une autorisation du Préfet du Collège. A cet effet, il produit une déclaration écrite de ses parents ».

Ringier, la grande bouffe

Coup de maître de Ringier il y a dix jours : l'absorption de la maison d'édition C.J. Bucher, à Lucerne, donne à l'entreprise centrale la succursale dont elle avait besoin pour continuer à se développer et lui livre le neuvième tirage de la presse suisse, « Luzerner Neueste Nachrichten » (environ 60 000 exemplaires quotidiens). Réaction immédiate dans l'ensemble de la presse suisse alémanique, du moins dans les journaux qui peuvent se permettre de critiquer l'éditeur de « Blick » (tirage : près de 270 000 ex.) : la cote d'alerte de la concentration est passée ! Ringier n'en a cure, qui proteste de ses bonnes intentions en détaillant les avantages de son entrée sur le marché de l'emploi lucernois. Une conséquence certaine de ce nouveau pas en avant des publications Ringier : les journaux ambitieux, portés à une réflexion critique, verront leur marge de manœuvres encore réduite, par le jeu de la concurrence, face à cette presse molle et vendue à l'avance qu'incarne « Blick ».

Ci-dessous l'« empire » Ringier dans ses journaux

(participations majoritaires ou minoritaires) sur la base des indications fournies par la commission des cartels ; mais Ringier déborde aussi dans l'immobilier, la reproduction offset, etc.

— Blick (AG für Presseerzeugnisse, Zürich, 84 %) :	tirage, 267 499 ex.
— Schweizer Allgemeine Volkszeitung (Ringier & Co. AG) :	157 957 ex.
— Luzerner Neueste Nachrichten (C.J. Bucher AG, Luzern, 100 %) :	57 920 ex.
— Schweizer Illustrierte / Sie und Er (Ringier & Co. AG) :	280 000 ex.
— Tele (Ringier Tele AG, Zofingen, 90 %) :	203 497 ex.
— L'Illustré (L'Illustré SA, Lausanne, 100 %) :	171 542 ex.
— Die Woche (fusion avec Schweizer Illustrierte) :	80 898 ex.
— Ringiers Unterhaltungsblätter (Ringier & Co. AG) :	335 301 ex.
— Blatt für Alle (Ringier & Co. AG) :	126 353 ex.

Participations minoritaires : Weltwoche (6 %) : 144 861 ex. ; Annabelle (46 %) : 106 963 ex.